INFORMATIONS PRATIQUES

Fonctionnement des stages :

5 séances de 3 heures du lundi au vendredi

Le choix du stage se détermine en fonction de l'âge, du niveau de pratique (initiation ou perfectionnement) et du type de support souhaité :

Age	Niveau	Support
6 à 12 ans	Init/Perf	Optimist
10 ans et +	Init/Perf	Planche à voile
10 à 14 ans	Init/Perf	Catamaran *New Cat 12*
14 ans et +	Init /Perf	Catamaran *Hobie Cat Twixxy*

Tous les stagiaires doivent avoir des chaussures type « basket », un coupe-vent et un short pour protéger leur combinaison des accrocs.

Tarifs 2014 :

Carte de membre 2014 (obligatoire) :	**10 €**
Licence 2014 (obligatoire) :	**10,20 €**
Optimist :	**125 €**
Planche à voile Exocet ou Bic Techno :	**125 €**
Catamaran New Cat 12 Racing :	**130 €**
Catamaran Hobie Cat Twixxy :	**140 €**

FICHE D'INSCRIPTION
STAGE DE PÂQUES 2014
(voir les informations pratiques au dos)

Nom : ……
Prénom : ……...
Date de naissance : ……
Adresse **permanente** : ……
Code postal : ……Ville : ……
E-mail : ……
Téléphone **local ou portable** : ……..

☐ stage du 28/04 au 02/05 : lundi de 15h à 18h, mardi et mercredi de 9h à 12h, jeudi et vendredi de 9h30 à 12h30

Supports
- ☐ Optimist
- ☐ Planche à voile Exocet Cruiser ou Bic Techno 293
- ☐ New Cat 12
- ☐ Hobie Cat Twixxy

Niveaux
- ☐ Initiation
- ☐ Perfectionnement

Règlement :

Prix du stage :	**…….. €**
Carte de membre 2014 :	**10,00 €**
Licence 2014 :	**10,20 €**
Location de combinaison : oui / non :	**5,00 €**
Sous-total :	**…….. €**
Déduire arrhes à l'inscription (chèque à l'ordre du CNSP) :	**- 50,00 €**
Total :	**……€**

Attention : l'inscription ne sera validée qu'à réception des arrhes

Centre nautique
La Groue
BP 39
29250 SAINT POL DE LÉON
02 98 69 07 09
contact@voilesaintpol.com
www.voilesaintpol.com

Je soussigné(e) ……,
Tuteur légal de l'inscrit ci-dessus, l'autorise à participer aux activités du centre nautique de Saint Pol de Léon. Je certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur affiché au centre, des arrêtés du 09/02/98 et du 04/05/95 relatifs aux garanties d'encadrement, de technique et de sécurité des centres de voile (fournis sur demande).
J'ai pris note des garanties d'assurance associées aux licences FFV ci-dessous et des garanties complémentaires (tableau ci-contre) :

- frais de soins de santé : 250 % de la base de remboursement de la sécurité sociale (forfait hospitalier : 100 %)
- frais de prothèses dentaires : 200 € par dent
- lunettes ou lentilles : 305 €
- autres prothèses : 200 € par prothèse
- frais de 1er transport du lieu de l'accident à l'établissement hospitalier le plus proche : 100 %
- capital invalidité : 100 000 € , réductible en fonction du taux d'IPP
- capital décès : 15 000 € (majoré de 10% par enfant à charge et 6100 € pour les moins de 12 ans)
- assistance rapatriement

Souscription aux garanties complémentaires :

BONUS SANTÉ	DÉCÈS	INVALIDITÉ (pour 100% d'IPP)	IJ	Cotisation TTC annuelle
500 € (*)		31000 € (*)		10 €
	31000 €	62000 €		12 €
1500 €	31000 €	62000 €	25 €/jour	71 €
	62000 €	124000 €		24 €
1500 €	80000 €	160000 €		50 €

☐ J'accepte de souscrire aux garanties complémentaires
☐ Je refuse de souscrire aux garanties complémentaires

J'autorise l'organisateur à prendre toutes les dispositions relatives aux soins médicaux qu'aurait à subir l'inscrit pendant la durée du stage.

Droit à l'image : je suis informé que le centre nautique prend des photos des stagiaires et se réserve le droit de les utiliser sur son site internet ou tout autre support de communication.

D'autre part, j'affirme que l'inscrit ci-dessus ne présente pas de contre-indication à la pratique de la voile et sait nager 25 mètres (-16 ans) ou plonger et nager 100 mètres (+16 ans).

Certificat médical et attestation de natation conseillés.

Information complémentaire : l'assemblée générale du centre nautique a lieu tous les ans le deuxième ou troisième samedi du mois de mars.

Fait à …… , le ……2014

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »